

RCS : VERSAILLES

Code greffe : 7803

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VERSAILLES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 05675

Numéro SIREN : 824 193 163

Nom ou dénomination : A.M.S

Ce dépôt a été enregistré le 04/12/2023 sous le numéro de dépôt 23793

SASU A.M.S

Société par actions simplifiée au capital de 2.000 euros
Siège social : 45 Rue de Mareil – 78580 MAULE
824 193 163 R.C.S. VERSAILLES

n° de
dépôt

23793



n° de
gestion

/ 4 DEC. 2023

Q. L. L.

n° de
chrono

Mr ALCAIDE ALVES Manuel
45 Rue de Mareil
78 580 MAULE

Le 14 Juin 2023,

Lettre remise en mains propres.

Objet : Convocation à l'Assemblée Générale Annuelle

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que les actionnaires de notre société sont convoqués,

Le 30 Juin 2023, à 11h30,

Au siège social, en Assemblée Générale Ordinaire, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Président sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022,
- Approbation des comptes dudit exercice,
- Affectation et répartition des résultats,
- Quitus au Président pour sa gestion au cours de l'exercice,
- Pouvoirs pour formalités à accomplir.

Conformément à l'article L 225-238 du Code de Commerce, je vous prie de bien vouloir assister à cette réunion.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Président

SASU A.M.S
Société par actions simplifiée au capital de 2.000 euros
Siège social : 45 Rue de Mareil – 78580 MAULE
824 193 163 R.C.S. VERSAILLES

EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 30 JUIN 2023

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée approuve l'affectation du résultat net comptable de l'exercice qui fait apparaître une perte comptable de -18 633.56 €, il vous est proposé de l'affecter de la façon suivante :

- au poste « Report à Nouveau » à hauteur de -18 633.56 €.

Le poste « Report à Nouveau est donc créditeur à hauteur de 44 332.15 €.

L'assemblée générale prend acte qu'il n'a été procédé, au titre des trois derniers exercices, à aucune distribution de dividendes.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme

Le Président





FIDUPROD COMPTA
FIDUCIAIRE • PRODUCTION COMPTABLE & SOCIALE

AMS

Comptes Annuels au

31/12/2022

Sommaire

Attestation de présentation	Page 1
Bilan et Compte de Résultat	Page 2
Annexes légales	Page 6
Soldes intermédiaires de gestion	Page 13

Attestation de Présentation

ATTESTATION

d'Expert-Comptable

MISSION DE PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS

Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels de l'entreprise AMS pour l'exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022 et conformément à nos accords, j'ai effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation de comptes.

A la date de mes travaux qui ne constituent ni un examen limité, ni un audit et à l'issue de ceux-ci, je n'ai pas relevé d'élément remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-joints, se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan	61 067,02 Euros
Chiffre d'affaires	97 349,45 Euros
Résultat net comptable	-18 633,56 Euros

Fait à PARIS
Le 30/06/2023



Olivier BORDIGONI
Expert-Comptable

AMS

45 RUE DE MAREIL 78580 MAULE

Bilan et Résultat

AMS

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels	603	439	163	0,27	284	0,36
Autres immobilisations corporelles	14 583	14 583			7 859	9,94
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL (I)	15 186	15 022	163	0,27	8 143	10,30
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	28 927		28 927	47,37	28 892	36,54
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	37		37	0,06	71	0,09
. Personnel						
. Organismes sociaux					22	0,03
. Etat, impôts sur les bénéfices					965	1,22
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	1 584		1 584	2,59	94	0,12
. Autres						
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	28 622		28 622	46,87	38 913	49,21
Charges constatées d'avance	1 734		1 734	2,84	1 975	2,50
TOTAL (II)	60 904		60 904	99,73	70 931	89,70
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	76 090	15 022	61 067	100,00	79 073	100,00

A M.

AMS

45 RUE DE MAREIL 78580 MAULE

AMS

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 2 000)	2 000	3,28	2 000	2,53
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecart de réévaluation				
Réserve légale	200	0,33	200	0,25
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	62 966	103,11	78 262	98,97
Résultat de l'exercice	-18 634	-30,50	-15 296	-19,33
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	46 532	76,20	65 166	82,41
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL (II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts				
. Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés	985	1,61	955	1,21
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 974	4,87	2 693	3,41
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	2 300	3,77	2 300	2,91
. Organismes sociaux	2 763	4,52	2 766	3,50
. Etat, impôts sur les bénéfices				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	5 364	8,78	4 958	6,27
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	148	0,24	236	0,30
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Instruments financiers à terme				
Produits constatés d'avance				
TOTAL (IV)	14 535	23,80	13 908	17,59
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif				
(V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	61 067	100,00	79 073	100,00

AM

AMS

45 RUE DE MAREIL 78580 MAULE

AMS

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT				Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%		Total	%		Variation	%	
Ventes de marchandises											
Production vendue biens											
Production vendue services	97 349		97 349	100,00		114 367	100,00		-17 018		-14,87
Chiffres d'Affaires Nets	97 349		97 349	100,00		114 367	100,00		-17 018		-14,87
Production stockée											
Production immobilisée											
Subventions d'exploitation											
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges											
Autres produits			439	0,45		622	0,54		-183		-29,41
Total des produits d'exploitation (I)			97 788	100,45		114 989	100,54		-17 201		-14,95
Achats de marchandises (y compris droits de douane)											
Variation de stock (marchandises)											
Achats de matières premières et autres approvisionnements			32 342	33,22		28 771	25,16		3 571		12,41
Variation de stock (matières premières et autres approv.)											
Autres achats et charges externes			33 248	34,15		37 777	33,03		-4 529		-11,98
Impôts, taxes et versements assimilés			1 646	1,69		1 382	1,21		264		19,10
Salaires et traitements			36 771	37,77		37 031	32,38		-260		-0,69
Charges sociales			19 373	19,90		19 633	17,17		-260		-1,31
Dotations aux amortissements sur immobilisations			1 374	1,41		5 424	4,74		-4 050		-74,66
Dotations aux provisions sur immobilisations											
Dotations aux provisions sur actif circulant											
Dotations aux provisions pour risques et charges											
Autres charges			10	0,01		33	0,03		-23		-69,69
Total des charges d'exploitation (II)			124 765	128,16		130 051	113,71		-5 286		-4,05
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-26 976	-27,70		-15 062	-13,16		-11 914		-79,09
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun											
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)											
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)											
Produits financiers de participations											
Produits des autres valeurs mobilières et créances											
Autres intérêts et produits assimilés						10	0,01		-10		-100,00
Reprises sur provisions et transferts de charges											
Différences positives de change											
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement											
Total des produits financiers (V)						10	0,01		-10		-100,00
Dotations financières aux amortissements et provisions											
Intérêts et charges assimilées											
Différences négatives de change											
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements											
Total des charges financières (VI)						10	0,01		-10		-100,00
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)											
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			-26 976	-27,70		-15 052	-13,15		-11 924		-79,21

AMS

45 RUE DE MAREIL 78580 MAULE

AMS

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	15 121	15,53			15 121	N/S
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (VII)	15 121	15,53			15 121	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	173	0,18	244	0,21	-71	-29,09
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	6 605	6,78			6 605	N/S
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
Total des charges exceptionnelles (VIII)	6 778	6,96	244	0,21	6 534	N/S
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	8 343	8,57	-244	-0,20	8 587	N/S
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des Produits (I+III+V+VII)	112 909	115,98	114 999	100,55	-2 090	-1,81
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	131 543	135,13	130 295	113,93	1 248	0,96
RÉSULTAT NET	-18 634 <i>Perte</i>	-19,13	-15 296 <i>Perte</i>	-13,36	-3 338	-21,81
Dont Crédit-bail mobilier						
Dont Crédit-bail immobilier						

Annexes Légales 2023

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Le bilan et le compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2022 font apparaître une perte nette comptable de -18 633,56 euros, ces états financiers étant présentés sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.
Ceux-ci ont été établis compte tenu des informations communiquées au cabinet.

SOMMAIRE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des provisions
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :

- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance
- Composition du capital social
- Ventilation du chiffre d'affaires net
- Ventilation de l'impôt sur les bénéfices
- Rémunérations des dirigeants

Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

Matériel et outillage industriels Matériel de transport	05 ans De 03 à 05 ans
--	--------------------------

IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Changements de méthode

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2017-01 du 05 mai 2017, modifié par le règlement ANC N°2017-03 du 03 novembre 2017
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce 2017 et mis à jour des différents règlements complémentaires à la date d'établissement des comptes annuels.

Etat des immobilisations

	Valeur brute des immob. au début de l'exercice	Augmentat°	Diminut°	Valeur brute des immob. à la fin de l'exercice	Réévaluation légale Valeur d'origine des immob. en fin d'exercice
Fonds commercial					
Autres					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillages industriels	603			603	
Installations générales, agencements divers					
Matériel de transport	28 360		13 777	14 583	
Autres immobilisations corporelles					
Immobilisations financières					
TOTAL	28 962		13 777	15 186	

Etat des amortissements

	Montant des amort. au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amort. afférents aux éléments sortis et reprises	Montant des amort. à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels	319	121		439
Installations générales, agencements, aménagements divers				
Matériel de transport	20 501	1 254	7 172	14 583
Autres immobilisations corporelles				
TOTAL	20 820	1 374	7 172	15 022

Handwritten signature

AMS

45 RUE DE MAREIL 78580 MAULE

Charges à payer et avoirs à établir

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	
Dettes fiscales et sociales	33
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes (dont avoirs à établir : 0)	0
TOTAL	33

Charges et produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	1 734	
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	1 734	0

Commentaires : Les principes de prudence et de séparation des exercices ont été respectés.

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	100	20
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice		
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	100	20

Commentaires : La société comprend 1 actionnaire unique
Monsieur ALCAIDE ALVES Manuel détient l'intégralité des actions.

A.H.

AMS

45 RUE DE MAREIL 78580 MAULE

Ventilation du chiffre d'affaires net

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes de marchandises	0
Ventes de produits finis	0
Prestations de services	97 349
TOTAL	97 349

Répartition par marché géographique	Montant
France	97 349
Etranger	0
TOTAL	97 349

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôts	Impôts
Résultat courant	-26 976	
Résultat exceptionnel (et participation)	8 343	
Résultat comptable	- 18 634	0

Rémunérations des dirigeants

La rémunération des organes de direction n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

AM

AMS

45 RUE DE MAREIL 78580 MAULE

Soldes intermédiaires de gestion

AMS

SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

(Euros)

- Avec comptes substitués

SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	Variation absolue (12 / 12)	%
Ventes de marchandises				
- Cout direct d'achat				
+/- Variation du stock de marchandises				
Marge commerciale (I)				
<i>Taux de marge commerciale</i>	%	%		
+ Production vendue	97 349	114 367	-17 018	-14,87
+ Production stockée				
+ Production immobilisée				
Production de l'exercice	97 349	114 367	-17 018	-14,87
- Matières premières et approvisionnements consommés	32 342	28 771	3 571	12,41
- Sous traitance directe	238	1 125	-887	-78,83
Marge brute sur production (II)	64 770	84 471	-19 701	-23,31
<i>Taux de marge brute sur production</i>	<i>66,53 %</i>	<i>73,86 %</i>		
Marge brute globale (I + II)	64 770	84 471	-19 701	-23,31
<i>Taux de marge brute globale</i>	<i>66,53 %</i>	<i>73,86 %</i>		
- Services extérieurs et autres charges externes	33 011	36 652	-3 641	-9,92
Valeur ajoutée produite	31 759	47 819	-16 060	-33,57
<i>Valeur ajoutée / chiffre d'affaires</i>	<i>32,62 %</i>	<i>41,81 %</i>		
+ Subventions d'exploitation				
- Impôts, taxes et versements assimilés	1 646	1 382	264	19,10
- Salaires et traitements	36 771	37 031	-260	-0,69
- Charges sociales	19 373	19 633	-260	-1,31
Excédent brut d'exploitation	-26 031	-10 226	-15 805	-154,55
<i>Excédent brut d'exploitation / chiffre d'affaires</i>	<i>-26,74 %</i>	<i>-8,94 %</i>		
+ Reprises sur amortissements et provisions				
- Dotations aux amortissements sur immobilisations	1 374	5 424	-4 050	-74,66
- Dotations aux provisions sur immobilisations				
- Dotations aux provisions sur actif circulant				
- Dotations aux provisions pour risques et charges				
+ Autres produits de gestion courante	439	622	-183	-29,41
- Autres charges de gestion courante	10	33	-23	-69,69
+ Transfert de charges d'exploitation				
Résultat d'exploitation (hors charges et produits financiers)	-26 976	-15 062	-11 914	-79,09
<i>Résultat d'exploitation / chiffre d'affaires</i>	<i>-27,71 %</i>	<i>-13,17 %</i>		
+ Bénéfice attribué (quote part sur opérations en commun)				
- Perte supportée (quote part sur opérations en commun)				
+ Produits financiers de participations				
+ Produits des autres valeurs mobilières et créances				
+ Autres intérêts et produits assimilés		10	-10	-100,00
+ Reprises sur provisions financières				
+ Différences positives de change				
+ Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
- Dotations financières aux amortissements et provisions				
- Intérêts et charges assimilées				
- Différences négatives de change				
- Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements				
Résultat courant avant impôts	-26 976	-15 052	-11 924	-79,21
<i>Résultat courant / chiffre d'affaires</i>	<i>-27,71 %</i>	<i>-13,16 %</i>		
+ Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
+ Produits exceptionnels sur opérations en capital	15 121		15 121	N/S
+ Reprises sur provisions & transferts de charges exceptionnels				
- Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	173	244	-71	-29,09
- Charges exceptionnelles sur opérations en capital	6 605		6 605	N/S
- Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Résultat exceptionnel	8 343	-244	8 587	N/S
- Participation des salariés aux résultats				
- Impôt sur les bénéfices				
Résultat Net Comptable	-18 634	-15 296	-3 338	-21,81
<i>Résultat net / chiffre d'affaires</i>	<i>-19,14 %</i>	<i>-13,37 %</i>		

SASU A.M.S

Société par actions simplifiée au capital de 2.000 euros
Siège social : 45 Rue de Mareil – 78580 MAULE
824 193 163 R.C.S. VERSAILLES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 30 JUIN 2023

Convocation des associés

Rapport de gestion

Texte des résolutions

Procès-verbal de l'assemblée

Feuille de présence

Extrait de l'affectation du résultat

Dépôt au Greffe du Tribunal de commerce

SASU A.M.S

Société par actions simplifiée au capital de 2.000 euros

Siège social : 45 Rue de Marcell – 78580 MAULE

824 193 163 R.C.S. VERSAILLES

RAPPORT DE GESTION ETABLI PAR LE PRESIDENT EXERCICE 2022

Chers Associés,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport de gestion établi conformément aux dispositions de l'article L 232-1 du Code de Commerce.

Je vous ai réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle pour vous informer de la marche des affaires de notre Société au cours de son dernier exercice social, à savoir celui allant du 1^{er} Janvier 2022 au 31 Décembre 2022, pour vous présenter les comptes et résultats et pour les soumettre à votre approbation.

Le présent Rapport, l'inventaire et les comptes de l'exercice et plus généralement l'ensemble des documents et renseignements énumérés par la loi ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

I - SITUATION DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

Au cours de l'exercice 2022, le chiffre d'affaires s'est élevé à 97 349 €. Nos charges d'exploitation se sont élevées à 124 765 €.

Vous avez pu analyser au travers du compte de résultat et de l'annexe, l'évolution des différents postes de charges.

Après dotation de l'exercice au compte d'amortissements pour un montant de 1 374 €, le résultat d'exploitation se traduit par une perte de -26 976 €.

Le résultat courant avant impôts fait apparaître un résultat négatif de -26 976 €.

Le résultat exceptionnel se traduit par un bénéfice de 8 343 €.

Quant au résultat net comptable, il se solde par une perte de -18 634 €.

II - EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE AU 31 DECEMBRE 2022 JUSQU'A CE JOUR

Aucun événement notable n'est intervenu depuis le 1^{er} janvier 2023.

III - EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Suite à la baisse du chiffre d'affaires de -17 018 € entre 2021 et 2022, la société va essayer de renforcer ce dernier sur 2023..

IV - ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Néant

V - MONTANT DES DIVIDENDES VERSES AU TITRE DES TROIS DERNIERS EXERCICES ET AVOIR FISCAL OU ABATTEMENT CORRESPONDANT

Néant

VI - MODIFICATIONS APPORTEES AU MODE DE PRESENTATION DES COMPTES ET AUX METHODES D'EVALUATION

Les états financiers qui vous sont présentés ne comportent aucune modification, en ce qui concerne la présentation des comptes et les méthodes d'évaluation, par rapport à l'exercice précédent.

VII - AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31-12-2022

En ce qui concerne le résultat net comptable de l'exercice qui fait apparaître une perte comptable de -18 633.56 €, il vous est proposé de l'affecter de la façon suivante :

- au poste « Report à Nouveau » à hauteur de -18 633.56 €.

Le poste « Report à Nouveau est donc créditeur à hauteur de 44 332.15 €.

L'assemblée générale prend acte qu'il n'a été procédé, au titre des trois derniers exercices, à aucune distribution de dividendes.

VIII - PRISE DE PARTICIPATION AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

Néant

IX - ACTIVITÉS ET RÉSULTATS DES FILIALES ET DES SOCIÉTÉS CONTRÔLÉES

Néant

X - MONTANT DES DÉPENSES ET FRAIS VISES À L'ARTICLE 39-4 DU CGI

Néant

XI - INFORMATION DES ACTIONNAIRES

En application des dispositions du Code de Commerce, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Notre Société n'a consenti ni stocks-options, ni options de souscription ou d'achat d'actions au profit des mandataires sociaux au cours de l'exercice écoulé.
- Notre Société n'entre pas dans le champ d'application des obligations liées à l'établissement de comptes consolidés.

XII - INFORMATION SUR LES DELAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS

En application des articles L.441-6-1 et D.441-4 du code de commerce, nous vous précisons qu'à la clôture du 31 Décembre 2022, le solde des dettes à l'égard de nos fournisseurs par date d'échéance était le suivant :

Dettes échues :	0 €
Echéance à 30 jours :	2 080 €
Echéance à 60 jours :	- 45 €
Echéance à plus de 90 jours :	903 €

Total solde dettes fournisseurs : 2 938 €

XIII - QUITUS - RÉOLUTIONS

Lorsque j'aurai répondu aux questions que vous aurez bien voulu me poser, je vous demanderai au bénéfice des explications qui vous auront été fournies, d'approuver les résolutions qui vous sont soumises et de donner quitus à votre Président pour sa gestion au cours de cet exercice.

LE PRESIDENT



SASU A.M.S

Société par actions simplifiée au capital de 2.000 euros

Siège social : 45 Rue de Mareil – 78580 MAULE

824 193 163 R.C.S. VERSAILLES

TEXTE DES RESOLUTIONS SOUMISES A L'ASSEMBLEE

Il est proposé de soumettre à l'Assemblée Générale Ordinaire, convoquée pour le 30 Juin 2023, les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, connaissance prise :

- du Rapport du Président exposant l'activité de la Société pendant l'exercice écoulé et sa situation à l'issue de cet exercice ainsi que les comptes dudit exercice,

Approuve le bilan et les comptes de cet exercice tels qu'ils ont été présentés dans leur intégralité et dans chacune de leurs parties, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports, lesquels se traduisent par une perte de -18 633.56 €.

DEUXIEME RESOLUTION

En ce qui concerne le résultat net comptable de l'exercice qui fait apparaître une perte comptable de -18 633.56 €, il vous est proposé de l'affecter de la façon suivante :

- au poste « Report à Nouveau » à hauteur de -18 633.56 €.

Le poste « Report à Nouveau est donc créditeur à hauteur de 44 332.15 €.

L'assemblée générale prend acte qu'il n'a été procédé, au titre des trois derniers exercices, à aucune distribution de dividendes.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale prend acte que le président a perçu une rémunération de 36 770.94 € au titre de l'exercice écoulé (2022) et qu'il a été procédé au remboursement de ses frais sur justificatifs. Pour l'exercice suivant (2023), le Président percevra une rémunération d'un montant de 40 113.32 €. En outre, les charges sociales obligatoires concernant cette rémunération ont été prises en charges par la société, ainsi que les contrats de mutuelle, prévoyance, retraite complémentaire souscrits par le président, dans la mesure où ceux-ci entrent dans les conditions et les limites de déduction des résultats imposables.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Président à l'effet de procéder à toutes les formalités légalement requises.

SASU A.M.S

Société par actions simplifiée au capital de 2.000 euros

Siège social : 45 Rue de Mareil – 78580 MAULE

824 193 163 R.C.S. VERSAILLES

**PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE
EN DATE DU 30 JUIN 2023**

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS,
LE TRENTE JUIN à ONZE HEURES TRENTE,
AU SIEGE SOCIAL,

Les Associés de la Société se sont réunis en Assemblée Générale sur convocation du Président, conformément aux dispositions statutaires.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque Membre de l'Assemblée en entrant en séance.

Monsieur Manuel ALCAIDE ALVES préside l'Assemblée en sa qualité de Président de la Société.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par le Président, permet de constater que les Associés présents ou représentés possèdent au moins la moitié des actions ayant droit de vote.

L'Assemblée, pouvant ainsi valablement délibérer, est déclarée régulièrement constituée.
Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des Associés :

- les justificatifs de la convocation,
- la feuille de présence de l'Assemblée dûment signée,
- l'Inventaire des valeurs actives et passives de la Société ainsi que le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice,
- le Rapport du Président,
- Et le texte des résolutions proposées à la présente Assemblée.

Puis, le Président déclare :

- Que la liste des Associés arrêtée le seizième jour avant la réunion de l'Assemblée a été tenue à la disposition des Associés au siège social, quinze jours avant cette Assemblée,

- Et qu'en outre, les documents et renseignements ci-après ont été tenus à la disposition des Associés, au même lieu, depuis la convocation de l'Assemblée, à savoir :
- Le projet des résolutions présentées à l'Assemblée,
- L'inventaire, le bilan, le compte de résultat et l'annexe,
- Le Rapport du Président

Le Président indique qu'aucun Associé n'a demandé l'envoi de formules de procuration, ni n'a demandé l'envoi de documents et renseignements visés à l'Article R225-83 du Code de Commerce.

Il indique d'autre part n'avoir été saisi d'aucun projet de résolutions émanant des Associés.

L'Assemblée lui donne acte de ces déclarations et ses Membres reconnaissent en tant que de besoin avoir usé des Lois et règlements en vigueur.

Le Président rappelle ensuite que les Associés ont été réunis pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Président sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022,
- Approbation des comptes dudit exercice,
- Affectation et répartition des résultats,
- Quitus au Président pour sa gestion au cours de l'exercice,
- Pouvoirs pour formalités à accomplir.

Puis, il donne lecture de son Rapport exposant l'activité de la Société au cours de l'exercice écoulé, les résultats obtenus, les difficultés rencontrées et les perspectives d'avenir.

Enfin, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, le Président mets aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, connaissance prise :

- du Rapport du Président exposant l'activité de la Société pendant l'exercice écoulé et sa situation à l'issue de cet exercice ainsi que les comptes dudit exercice,

Approuve le bilan et les comptes de cet exercice tels qu'ils ont été présentés dans leur intégralité et dans chacune de leurs parties, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports, lesquels se traduisent par une perte de -18 633.56 €.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée approuve l'affectation du résultat net comptable de l'exercice qui fait apparaître une perte comptable de -18 633.56 €, il vous est proposé de l'affecter de la façon suivante :

- au poste « Report à Nouveau » à hauteur de -18 633.56 €.

Le poste « Report à Nouveau est donc créditeur à hauteur de 44 332.15 €.

L'assemblée générale prend acte qu'il n'a été procédé, au titre des trois derniers exercices, à aucune distribution de dividendes.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale prend acte que le président a perçu une rémunération de 36 770.94 € au titre de l'exercice écoulé (2022) et qu'il a été procédé au remboursement de ses frais sur justificatifs. Pour l'exercice suivant (2023), le Président percevra une rémunération d'un montant de 40 113.32 €. En outre, les charges sociales obligatoires concernant cette rémunération ont été prises en charges par la société, ainsi que les contrats de mutuelle, prévoyance, retraite complémentaire souscrits par le président, dans la mesure où ceux-ci entrent dans les conditions et les limites de déduction des résultats imposables.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Président à l'effet de procéder à toutes les formalités légalement requises.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal lequel, après lecture, a été signé par le Président.

SASU A.M.S

Société par actions simplifiée au capital de 2.000 euros

Siège social : 45 Rue de Mareil – 78580 MAULE

824 193 163 R.C.S. VERSAILLES

FEUILLE DE PRESENCE

Assemblée générale ordinaire du 30 Juin 2023

ACTIONNAIRES

NOMBRE D' ACTIONS

EMARGEMENT

M. Manuel ALCAIDE ALVES

100

45 Rue de Mareil

78580 MAULE

TOTAL DES PARTS

100

soit la totalité du capital social

Le Président certifie exacte la présente feuille de présence.

LE PRESIDENT

